

Question écrite de Marc Loewenstein, Chef de groupe DÉFI, au collège des bourgmestre et échevins concernant la maille Neerstalle

Lors du collège du 19/3 dernier, le collège a pris pour information un courrier concernant la participation de Forest aux premières mailles apaisées du Plan Food Move. La maille concernée pour la Forest serait la « maille de Neerstalle ».

Au mois d'août 2019, l'échevin de la mobilité de l'époque et le bourgmestre avaient décidé, sans concertation et sans décision formelle du collège, d'installer un verrou au carrefour Kersbeek-Dumonceau-Fléron-Haveskercke. Malgré les protestations de l'opposition, il a fallu attendre une interpellation citoyenne et la pression de nombreux habitants du quartier pour que le dispositif soit « suspendu » par la majorité. Suite à cet épisode, une concertation devait être entamée avec les habitants.

Compte tenu de ce qui précède, j'aimerais interroger le collège sur les points suivants :

1. Pourriez-vous me communiquer une copie du courrier concernant la participation de Forest aux premières mailles apaisées du Plan Good Move ?
 2. Quel est le périmètre de cette maille Neerstalle ? Ce projet de maille Neerstalle englobe-t-il le projet de verrou Kersbeek ?
 3. Quel est concrètement le dispositif prévu au travers du Plan Good Move ?
 4. Une concertation citoyenne est-elle prévue au niveau de la maille Neerstalle ? Dans l'affirmative, sous quelle forme et dans quel délai ?
 5. Pour ce qui est plus particulièrement du verrou Kersbeek, une concertation devait être entamée après le démontage du dispositif fin septembre 2019. Pourriez-vous m'informer de ce qui a été mis en place depuis lors en terme de consultation des habitants ? Si consultation il y a eu, pourriez-vous préciser qui était amené à y participer et quel en a été le résultat ?
-

FR

Réponse de l'Echevine de la Mobilité, Mme Esmeralda van den Bosch

Monsieur le Conseiller,
Cher Monsieur Loewenstein,

Je vous remercie pour votre interpellation et pour l'occasion qui nous est donnée d'échanger nos points de vue sur un sujet d'une grande importance pour la qualité de vie de nos citoyens, tant à court qu'à long terme.

En effet, la littérature scientifique montre généralement que la façon dont nous nous déplaçons, en particulier dans les zones urbaines, a un impact significatif non seulement sur la qualité de l'air que nous respirons, mais aussi sur les causes du changement climatique.

En région bruxelloise, les transports sont la principale cause de la détérioration de la qualité de l'air, ce qui contribue à la dégradation de notre santé. Ceci pourrait, par exemple, exacerber les problèmes cardiaques et respiratoires, y compris l'asthme et les allergies. En général, tout ce qui rend une population moins saine, y compris la pollution de l'air, peut augmenter le risque de maladies infectieuses. Il est très probable que cela soit vrai pour le Covid-19, comme le suggèrent certains scientifiques.

Si les causes du changement climatique sont multiples, il n'en reste pas moins qu'en région bruxelloise, le CO₂ (dioxyde de carbone) est de loin le plus important gaz à effet de serre émis sur le territoire et que les principales sources d'émission de CO₂ sont le chauffage des bâtiments (60% des

émissions directes de CO2) et les transports (30% des émissions directes de CO2). Il est donc important d'inclure la question de nos modes de transport dans la lutte contre la dérèglementation climatique.

Partant de ce constat, ce Collège a donc placé la politique de la mobilité au cœur de ses priorités afin de mettre en place des actions visant à améliorer la santé de ses habitants tout en freinant le changement climatique.

C'est dans cette perspective que le Collège a décidé de réaliser un test pour trouver un moyen de réduire le trafic de transit dans le quartier "Kersbeek". Ce test a finalement été suspendu et reporté jusqu'à une consultation, qui devrait avoir lieu dans le cadre de la mise en place de la maille ou du quartier "Neerstalle".

Pour rappel, le plan régional de mobilité Goodmove définit les 'mailles' ou les quartiers apaisés sur toute la région comme un point de départ pour réorienter le trafic de transit qui n'a pas de destination finale sur les routes locales vers des routes conçues comme des axes de circulation structurants. Le territoire de la commune de Forest est subdivisé en trois quartiers appelés comme suit : la maille "Neerstalle", la maille "Altitude 100" et la maille "Saint-Gilles". Dans une telle maille, l'espace public devrait offrir plus d'espace pour les déplacements à pied et à vélo, et pour les rencontres et la vie de quartier.

La commune de Forest a répondu à l'appel à projets de la région avec trois propositions de projets pour chacune des mailles situées sur le territoire de Forest. Cet appel à projets, "contrat de mobilité locale", finance une étude sur la mobilité multimodale qui durera un an. Au cours de cette étude, un nouveau schéma de circulation sera établi, ainsi que le budget et le timing ultérieur. Si une maille est sélectionnée, Bruxelles Mobilité financera également les travaux ultérieurs nécessaires pour rendre la zone apaisée.

Comme demandé, je vous envoie la lettre dont le collège a été informé le 19 mars dernier. Le périmètre de la maille est le périmètre tel que défini par Goodmove. La demande de projet explique les différents défis liés à la mobilité dans cette maille, ainsi que les projets en cours et futurs. En d'autres termes, aucune proposition concrète n'est actuellement formulée sur la manière de garantir que la maille soit apaisée. Ce qui est confirmé une fois de plus avec ces trois demandes de projets, c'est que ce collège adhère aux principes de Goodmove et veut assurer plus de sécurité et de confort pour les piétons et les cyclistes, une revalorisation de l'espace public, moins de nuisances sonores et une meilleure qualité de l'air.

Les propositions concrètes, qui seront très probablement plus qu'une intervention à un endroit précis, devront être élaborées et détaillées sur la base de l'étude de mobilité qui sera réalisée pour les cinq projets sélectionnés par la région. Nous espérons que cette étude complétera le travail d'étude déjà réalisé dans le cadre du projet 'cœur de Forest'. Si la commune de Forest est sélectionnée avec sa demande de projet pour la maille "Neerstalle", des concertations seront également organisées avec les habitants de cette maille. Sa forme et son contenu seront déterminés plus tard dans le processus.

